

MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ Donald Brideau

DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER TRÉSORIER, DE LA MUNICIPALITÉ DE Saint-Célestin (paroisse) QUE LORS D'UNE SEANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ, SEANCE CONVOQUÉE EXCLUSIVEMENT POUR L'ÉTUDE DU BUDGET ET QUI SERA TENUE LE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022, À 20 :00 HEURES, AU LIEU ORDINAIRE DES SEANCES, SOIT AU 510 rue Marquis, Saint-Célestin.

LES MEMBRES DE CE CONSEIL,

-PRENDRONT EN CONSIDÉRATION LE CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉPARÉES POUR LA PROCHAINE ANNÉE FINANCIÈRE ET,

-ADOPTERONT, S'IL Y A LIEU, LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2022

-ADOPTERONT, LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

DONNÉ À Saint-Célestin (paroisse), ce 01 er JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021



Directeur général & greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, Donald Brideau, RÉSIDENT À Nicolet, DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE Saint-Célestin (paroisse) CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE, AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS, EN :

EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE 01 DÉCEMBRE 2021 ENTRE 13:00 ET 16:00 HEURES,

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 01 DÉCEMBRE 2021



Directeur général & greffier trésorier